

Procès-verbal du Conseil municipal du 14 février 2014

Auzet (04) - 19 heures

Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal du 11 mars 2014

Présents : C. Isoard, M. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, D. Palisse (jusqu'à 20 h 20), F. Rolland, M. Simon

Excusés : J.-L. Bourel, P. Humbert

1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 17 décembre 2013 : approuvé à l'unanimité

2. Préparation de l'inauguration des maisons passives

R. Isoard et D. Palisse exposent au Conseil les derniers réglages avant l'inauguration qui aura lieu le lendemain, samedi 15.

3. Tarifs de l'eau : droit d'accès aux réseaux d'eau et d'assainissement, tarif des redevances eau et assainissement

A l'unanimité, le Conseil décide de conserver les tarifs de 2013, soit :

– forfait Eau : 100 € sur la base d'une consommation de 120 m³ par personne et par an

– forfait Assainissement : 82 €

– accès au branchement Assainissement : 900 €

et de porter l'accès au branchement à l'Eau potable de 380 € à 400 €.

4. Taux des impôts locaux

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir les taux en vigueur pour 2014. Soit, pour rappel : Taxe d'Habitation 12,18 %, Foncier Bâti 10,20 %, Foncier Non Bâti 40,37 %, Contribution foncière des entreprises 17,63 %.

5. « Indemnité de mission de Préfecture » de la secrétaire de mairie (revalorisation)

Tenant compte de la qualité du travail de l'intéressée, à l'unanimité, le Conseil décide d'augmenter le coefficient multiplicateur de la base fixée pour cette indemnité par le centre de gestion (soit 1 478 €), de 1 à 1,5 (maximum possible : 3 %), en faveur de notre secrétaire de mairie.

6. Location des logements communaux, état des lieux

Suite à deux départs de locataires, il faut établir un état des lieux et prévoir de petits travaux. Afin de pourvoir à leur remplacement, les annonces de location de la mairie passeront en priorité dans les communes voisines.

7. Convention Déneigement

A l'unanimité, le Conseil délibère en faveur d'une modification de la convention liant la commune à l'entreprise M. Allibert dont le tarif est désormais soumis à la TVA au taux de 7 %.

Fin de la réunion à 20 h 50

Le secrétaire de séance : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 11 mars 2014

Auzet (04) - 19 heures

Approuvé par le Conseil municipal du 10 juin 2014

Présents : J.-L. Bourel, P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, D. Palisse, F. Rolland, M. Simon

Excusés : M. Isoard

1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 14 février 2014 : approuvé à l'unanimité

2. Bilan d'activités de la mandature

Le maire dresse un bilan succinct des actions, terminées ou en cours, qui auront marqué les six ans du mandat.

3. Composition du bureau de vote pour les élections municipales

Sur proposition du maire, le Conseil adopte le tableau du bureau de vote pour ce scrutin.

4. Comptes administratifs 2013 : budgets Commune, Eau et Assainissement, atelier-relais de Boulangerie, CCAS

Les comptes administratifs sont présentés par le maire et Mme Mattéi, secrétaire de mairie : un vote par budget, sous l'autorité du premier adjoint, hors la présence du maire.

• **Commune** - Investissement : + 12 129,27 € ; fonctionnement : + 395 600,84 € ; ensemble : + 407 730,11 €

Il est précisé que la Dotation globale de fonctionnement (État) s'élevait à 35 000 €. Adopté à l'unanimité

• **Eau et assainissement** - Investissement : - 8 065,10 € ; fonctionnement : + 15 383,90 € ; ensemble : + 7 318,80 €

Adopté à l'unanimité

• **Boulangerie** - Investissement : - 156,06 € ; fonctionnement : + 3 304,29 € ; ensemble : + 3 148,23 €. Adopté à l'unanimité

• **Centre Communal d'Action Sociale** - Dépenses : 117,79 € ; excédent 2012 : 652,62 € ; solde : 534,83 €. Adopté à l'unanimité

5. Demande d'approbation d'une « Charte citoyenne de la préservation des espaces agricoles » par la représentante locale des Jeunes Agriculteurs

Le texte reçu en mairie est lu en séance et le débat s'instaure. Sur fond d'accord général, les agriculteurs membres du Conseil émettent quelques réserves qui ne permettent pas son adoption.

6. Réseau d'eau potable : adduction d'eau du Fanget

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer un avenant au marché de travaux avec l'entreprise S. Tron pour un montant de 11 702,03 €. Il s'agit de travaux complémentaires (remise en état du chantier et réfection de la route de l'Infernet Haut) à ceux déjà réalisés. Le montant total du marché s'élève donc à 172 641,30 € HT.

Il est également évoqué les problèmes récurrents du réservoir du Forest.

7. Alimentation en électricité de l'exploitation maraîchère de M. F. Chassagne : convention pour le survol de la parcelle communale concernée (Y66)

L'enfouissement de cette ligne est suggéré par plusieurs membres du Conseil qui donne son accord pour le survol de la parcelle communale.

8. Programme de travaux forestiers, conflit avec l'ONF

Conformément à ses précédentes décisions, le Conseil décide de geler une proposition de travaux du programme d'actions de l'ONF d'un montant de 4 650 € HT (maintenance et travaux sylvicoles).

9. Cotisation au Syndicat d'Énergie 04 (SDE04)

Le SDE04 remplace, à compter de 2014, la Fédération Départementale des Collectivités Électrifiées (FDCE). La cotisation annuelle à cet organisme s'élève à 1 € par habitant, soit 79 € demandés par le SDE04 à la commune. Accord du Conseil.

10. Deux logements communaux libres : état des lieux, travaux, locations

F. Rolland établira l'état des lieux et proposera les travaux à réaliser. L'appel à location auprès des communes voisines restant sans réponse, le Conseil décide d'élargir le champ de ses annonces.

Questions diverses

• Courrier de M. Stoklasek, titulaire de l'atelier-relais de menuiserie, qui souhaite acquérir un peu de bois à des fins professionnelles sur le domaine forestier de la commune. Le Conseil accepte, sauf pour le mélèze vu la rareté de cette essence.

• Maisons Passives - Le président de la Fédération Française de la Construction Passive (organe certificateur) est passé après l'inauguration et a émis quelques remarques dont nous tiendrons compte. Il est rappelé que la certification «passif» est provisoire pendant un an.

• Entretien des rigoles - Le Conseil décide de demander un devis à deux entreprises : J.-P. Nicolas et Ph. Fardella.

• Signaux de sorties de secours du gîte communal la Gélinothe - Le Conseil décide de solliciter deux devis.

Fin de la réunion à 20 h 50

Le secrétaire de séance : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 30 mars 2014

Auzet (04) - 20 heures

Approuvé par le Conseil municipal du 20 juin 2014

Présents : P. Humbert, C. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, D. Palisse, F. Rolland, M. Simon

1. Installation du nouveau Conseil municipal, élection du maire et de ses deux adjoints, tableau du Conseil

M. Simon, doyen d'âge, préside l'assemblée communale. Il désigne le benjamin du Conseil – Jean-Paul Joubert – pour assurer le dépouillement des votes à bulletins secrets.

• Élection du maire - A l'appel lancé par le doyen répond la candidature de Roger Isoard.

Nombre de conseillers : 7, présents : 7, votants : 7, exprimés : 7 - Roger Isoard : 7 voix, élu

• Le maire prend la présidence de l'assemblée et appelle à candidatures pour le poste de premier adjoint.

Un seul candidat : Michel Simon - Votants : 7, exprimés : 7 - Michel Simon : 7 voix, élu

• Le maire appelle à candidatures pour le poste de deuxième adjoint

Un seul candidat : Christian Isoard - Votants : 7, exprimés : 6, blanc : 1 - Christian Isoard : 6 voix, élu

Suite à cette élection, le tableau du Conseil municipal s'établit comme suit :

1. Roger Isoard - 2. Michel Simon - 3. Christian Isoard - 4. François Rolland - 5. Patricia Humbert - 6. Jean-Paul Joubert - 7. Denis Palisse

2. Questions diverses

Les conseillers évoquent les priorités de la nouvelle mandature (agrandissement du cimetière, modernisation de la station d'épuration, construction d'un bâtiment annexe à la mairie).

Fin de la réunion à 20 h 50

Le secrétaire de séance : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 22 avril 2014

Auzet (04) - 20 h 30

Approuvé par le conseil municipal du 10 juin 2014

Présents : P. Humbert, C. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, F. Rolland

Absents excusés : D. Palisse, M. Simon

1. Indemnité des élus, arrêtés de délégation de fonctions des adjoints

- Indemnités de fonction - Conformément au barème fixé par les art. L. 2123-23 et 24 du Code général des collectivités territoriales et à l'indice brut 1015 (valeur du point au 1^{er} juillet 2010), à l'unanimité le Conseil décide de retenir les taux de 17 % pour le maire et de 6,60 % pour les deux adjoints ;
- arrêtés de délégation de fonctions des adjoints : ils seront pris après échanges entre le maire et les deux adjoints.

2. Budgets primitifs 2014 : Commune, atelier relais de Boulangerie, Eau et assainissement, CCAS

Les quatre budgets sont présentés au Conseil par le maire et la secrétaire de mairie. Ils sont adoptés comme suit :

- Commune
Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 508 097,84 €
Investissement : dépenses et recettes équilibrées à 329 108,97 €
- Atelier relais de Boulangerie
Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 9 324,78 €
Investissement : dépenses et recettes équilibrées à 7 456,59 €
- Eau et assainissement
Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 51 147,80 €
Investissement : dépenses et recettes équilibrées à 176 676,63 €
- Centre communal d'action sociale - Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 534,83 €

3. Organisation du Conseil municipal

Point reporté au prochain conseil.

4. Désignation des délégués aux différents organismes

- Communes forestières du 04 (Cofor 04) - Titulaire : R. Isoard, suppléant : J.-P. Joubert
- Correspondant Défense : D. Palisse
- Référent grippe aviaire : R. Isoard
- Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (SMAB) - Titulaire : M. Simon, suppléant : R. Isoard
- Délégué au Syndicat intercommunal de l'Agence de Gestion et de Développement Informatique (A.Ge.D.I.) : M. Simon
- Syndicat d'Énergie 04 (SDE04) - Représenteront la commune au Collège du territoire « Seyne - Le Lauzet - Turriers - Ubaye » : titulaires : R. Isoard, D. Palisse ; suppléant : Chr. Isoard
- Centre Communal d'Action Sociale - Le Conseil désigne en son sein, outre R. Isoard, maire : P. Humbert, F. Rolland, M. Simon et propose comme membres extérieurs : Mmes Martine Mattéi, Martine Plazolles et Christine Pasquelin.
- Commission d'appel d'offres : décision lors du prochain Conseil
- Commission communale des impôts directs (CCID) - A la demande du directeur des finances publiques, le Conseil doit proposer une liste de 12 noms pour les membres titulaires et 12 pour les suppléants au sein de laquelle seront nommés les six membres de la CCID pour la mandature. Après en avoir délibéré, le Conseil propose les personnes suivantes :

Titulaires

Suppléants

• Taxe professionnelle•

Marie-Josée Béridon

Martine Plazolles

• Taxe d'habitation

Aude Merveille

Pasquin Cristofari

Michel Reginensi

Dominique Rodriguez

Christine Pasquelin

Valériane Delaye

Marine Herbomez

Alain Turrel

François Rolland

Elise Leroux

• Foncier bâti

Bérengère Palisse

Gérard Joubert

Joël Bonnafoux

Saïda Auzet

• Foncier non bâti

Jean-Paul Joubert

Christian Isoard

Christiane Perrin

Jacques Azzopardi

Guillaume Carpanedo

Josette Deneuve

André Giraud

Gilbert Chaspoul

5. Délégation au maire en matière de marchés publics

A l'unanimité, le Conseil décide de limiter la délégation de pouvoir au maire pour la durée de son mandat aux décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 5 000 € ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget de la Commune.

6. Travaux gîte communal « la Gélinothe » : bloc secours

Le Conseil décide de commander les blocs secours qui seront mis en place par le gestionnaire, La Fontaine de l'Ours.

7. Location des logements communaux disponibles

Le Conseil décide de diffuser leur descriptif dans *Alpes Annonces*, *La Provence* et les deux supermarchés dignois.

Questions diverses

- Entretien des rigoles : J.-P. Joubert contactera l'entreprise J.-P. Nicolas (Barles) pour un devis.
- Entretien de la mairie et de ses abords, rangement et classement - Suite à la démission de Mme M. Isoard, agent d'entretien, le Conseil retient la candidature de Mme Christine Pasquelin pour la remplacer (contrat d'une heure hebdomadaire).

Fin de la réunion à 23 heures

Secrétaire de séance : François Rolland - Mise en forme : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 10 juin 2014

Auzet (04) - 20 h 45

Adopté par le Conseil municipal du 29 juillet 2014

Présents : C. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, D. Palisse, F. Rolland, M. Simon

Absente excusée : P. Humbert

1. Adoption des procès-verbaux des conseils municipaux du 11 mars et du 22 avril 2014 - Approuvés à l'unanimité après lecture publique

2. Point sur les travaux

- Aire du Graveyron : la fin des travaux est prévue pour fin juin
- Adduction d'eau du Fanget - Le Conseil approuve le deuxième avenant concernant les travaux de réhabilitation de la route sylvo-pastorale par l'entreprise Tron au lieu-dit les Frouèches, de la route communale de l'Infernet et de la piste du Fanget vers Négron sur 250 m. Montant de l'opération : 14 091,20 € HT
- Enfouissement des lignes électriques : travaux terminés, sauf un branchement électrique (rv le 28 juin)
- Maisons passives : la réunion de levée des réserves aura lieu le 10 juin
- Information : la piste vers le col de la Pinée sera refaite à partir de la place des Ferriers jusqu'à la Croix d'Engile (7 km) par l'Association Foncière Pastorale d'Auzet
- Agrandissement de la mairie : le maire a signé l'ordre de service à l'architecte, M. Benoît Grimaud (NaturARCH, Digne)

3. Assainissement des eaux usées - Agrandissement du cimetière

- La station d'épuration fonctionne mal en ce moment. Le Conseil décide de visiter plusieurs sites à filtres plantés de roseaux (ex. : Prads, Eourres, La Javie). M. Simon contactera le maire de Prads en ce sens. D. Palisse pose la question de la qualité des rejets au regard des futures normes européennes. Pour les connaître, il est décidé de s'adresser au Satese (CG 04).
- Cimetière : le Conseil décide de choisir un Bureau d'études techniques qui assurera également la maîtrise d'œuvre.

4. Acquisition de deux parcelles à Sancenu auprès des Domaines (W52 et 53)

A l'unanimité, le Conseil accepte la proposition des Domaines, soit 8 000 € pour 6,63 ha + 1,41 ha.

5. Signature d'une convention avec les associations qui réaliseront l'inventaire de la biodiversité sur la commune

A l'unanimité, le Conseil autorise la signature par le maire d'une convention définissant le cadre de leur intervention avec quatre associations naturalistes (CEN de Provence Alpes Côte d'Azur, Infloralhp, Proserpine et LPO).

6. Point sur la Communauté de Commune du Pays de Seyne et le Syndicat Mixte du Massif des Monges

R. Isoard et M. Simon, qui représentent la Commune au conseil communautaire, rendent compte des échanges et décisions prises lors de l'assemblée communautaire du 6 juin dernier et des récents travaux du Syndicat mixte.

7. Etude des consommations communales en électricité et en télécoms

Le maire propose au Conseil, qui accepte, de suivre sur un an l'évolution de ces consommations. Responsable : F. Rolland

8. Travaux d'entretien de la voirie communale

Sur proposition de la Communauté de communes, ces travaux seront assurés par des agents des communes de Seyne, Montclar et Selonnet. Chaque commune reversera ensuite à la CCPS le montant correspondant.

9. Désignation des membres de la commission communale d'appel d'offres

Le premier seuil des marchés publics (« Marchés sans mise en concurrence ») étant de 14 999 €, montant rarement atteint pour une dépense communale, le Conseil désignera sa commission d'appel d'offres si le besoin s'en fait sentir.

10. Centre communal d'action sociale - Fonctionnement

Le maire convoquera tous les membres du Centre communal d'action sociale pour leur expliquer son fonctionnement.

11. Prix de vente du bois issu de la forêt communale au menuisier (ets « L'Ancienne Scierie d'Auzet »)

Le Conseil donne son accord pour la somme de 150 € arrêlée par l'agent ONF pour la cession de quatre arbres sur pied.

12. Demande d'autorisation de point de vente sur terrain communal par « La Ferme du Haut des Cimes » et « Les Gou'm d'Auzet »

Cette question relève du pouvoir de police du maire. Ce dernier indiquera aux demandeurs de se joindre au marché estival, organisé par l'association Vallées du Bès, qui se tiendra cette année le vendredi en fin d'après-midi.

13. Locations des logements communaux

Une famille a manifesté son intérêt. Elle compte emménager au mois d'août.

14. Elections sénatoriales du 28 septembre

Le Conseil, qui doit élire un délégué titulaire et trois suppléants pour ce scrutin, décide de se réunir le 20 juin à 9 heures.

Questions diverses

Le maire fait état de nouveaux arrivants dans la commune et d'une demande de branchement au réseau d'eau à l'Adroit.

Fin de la réunion à 23 h 45

Secrétaire de séance : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 20 juin 2014

Auzet (04) - 9 heures

Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal du 29 juillet 2014

Présents : P. Humbert, R. Isoard, J.-P. Joubert, D. Palisse, F. Rolland, M. Simon

Absent excusé : Chr. Isoard

1. Désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants aux élections sénatoriales

Pour la commune d'Auzet : 1 délégué titulaire et 3 suppléants - Vote à bulletins secrets

Délégué titulaire - 2 candidats : Roger Isoard et Denis Palisse

Votants : 6 - Exprimés : 5 - Blanc : 1 - R. Isoard : 4 voix, élu - D. Palisse : 1 voix

Premier suppléant - 2 candidats : Denis Palisse et Michel Simon

Votants : 6 - Exprimés : 5 - Blanc : 1 - D. Palisse : 3 voix, élu - M. Simon : 2 voix

Deuxième suppléant - 1 candidat : Michel Simon

Votants : 6 - Exprimés : 5 - Blanc : 1 - M. Simon : 5 voix, élu

Troisième suppléant - 1 candidat : François Rolland

Votants : 6 - Exprimés : 5 - Blanc : 1 - F. Rolland : 5 voix, élu

2. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 30 mars 2014 - Approuvé à l'unanimité après lecture publique

Fin de la réunion à 9 h 45

Secrétaire de séance : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 29 juillet 2014

Auzet (04) - 20 h 45

Adopté par le Conseil municipal du 10 octobre 2014

Présents : P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, F. Rolland, M. Simon

Absent excusé : D. Palisse

1. Adoption du procès-verbal des Conseils municipaux du 10 et du 20 juin 2014 - Approuvés à l'unanimité après lecture publique

2. Décisions modificatives pour les travaux de voirie et les frais d'acquisition des biens sans maître

- Le maire expose au Conseil la raison d'une décision modificative à la précédente délibération puis le détail des travaux de voirie, du Graveyron au Forest, qui débiteront durant la dernière semaine d'août. Le goudronnage aura lieu début septembre. Deux points seront équipés d'une glissière de sécurité.
- Acquisition des « Biens sans maître » par la Commune à Sancenu : le coût s'élève à 8000 € pour les parcelles W52 et W53 appartenant aux Domaines.

3. Requalification de l'aire du Graveyron : travaux non terminés, suite à donner

Devant la difficulté à conclure cette opération qui devait être terminée en juin 2013, le Conseil décide :

- d'envoyer un courrier recommandé à l'entreprise qui a abandonné le chantier ;
- de solliciter un bureau de contrôle pour ce qui concerne les installations électriques.

La Commune attaquera l'entreprise si le bureau de contrôle décèle des malfaçons.

4. Centre Communal d'Action Sociale

Le maire souhaite que le Conseil discute de l'intérêt de cet organisme dans le village. Une première réunion du CCAS – dans lequel maire ne souhaite pas s'investir directement – est programmée pour le mardi 19 août à 20 h 30.

5. Demande de la famille Turrel d'une concession au cimetière

Le Conseil décide d'accéder à la demande de M. et Mme Maurice Turrel. Cette concession sera établie à la place de la tombe d'une personne inhumée en 1937, à une époque où il n'existait pas de concession à Auzet (inhumation en « terre commune »). Par ailleurs, le Conseil arrête le montant de 100 € le m² pour une concession de 30 ans renouvelable.

6. Courrier de Mme Deneuve pour acquisition de terrains communaux

Fidèle à sa ligne de conduite, le Conseil décide de ne pas vendre les petites surfaces demandées, mais de procéder à un échange de terrains dont la demanderesse prendra en charge tous les frais afférents. Le maire se déplacera pour évaluer les surfaces et déterminer les conditions de l'échange.

7. Informations diverses : devis de l'entreprise Fardella, locations des logements communaux

- Ets Fardella (terrassment, VRD), devis pour le curage des fossés et l'évacuation des déblais : 3 888 € TTC. Accepté.
- Logements communaux : le 1^{er} août, arrivée d'une famille qui signera l'état des lieux à son arrivée ; quelques travaux sont à prévoir dans le logement de l'ancienne poste.

8. Point sur les dossiers en cours

- La Commune demandera un devis au menuisier pour étendre un produit de protection sur la partie basse du kota (aire du Graveyron). Le Conseil juge souhaitable de relever ce local et de le doter d'un règlement d'utilisation.
- Adduction d'eau du Fanget : les travaux sont terminés. Le Conseil donne son accord pour un avenant d'un montant de 1 500 € HT (maîtrise d'œuvre des travaux de remise en état des routes du Haut Infernet, des Frouèches et du Fanget).
- Construction du bâtiment « Retrouvance » : le début des travaux est en attente des ordres de service.
- Le Conseil décide du principe d'une rencontre avec le menuisier (dont le bail précaire de deux ans arrive bientôt à échéance) et avec le gestionnaire du Cubertin pour faire le point - Responsable : M. Simon

9. Projection du documentaire « Comme un agneau » sur le plateau de Matou

Le maire présente cet événement qui aura lieu le 7 août à 21 h, en liaison avec divers partenaires. Ce documentaire présente la vie d'une famille d'éleveurs ovins de Montclar, qui fait estiver son troupeau à Auzet, durant une année.

10. Restructuration de la station d'épuration communale : choix du procédé à « Filtre planté de roseaux » - Consultation d'un bureau d'études techniques

Après la visite de la station de Prads et l'avis de la maire d'Éourres (première commune du 05 à adopter ce procédé), le Conseil choisit le procédé du « Filtre planté de roseaux » pour restructurer la station d'épuration communale et décide de consulter au moins quatre bureaux d'études techniques. D. Palisse a fait savoir qu'il souhaitait piloter cette opération.

11. Redevances « Eau et Assainissement » des logements et maisons loués par des particuliers

Devant la difficulté à recouvrer certaines de ces créances, à l'unanimité le Conseil décide que les redevances Eau et Assainissement des logements loués totalement ou en partie par des particuliers seront à la charge des propriétaires dès 2015.

Questions diverses

M. Simon informe le Conseil qu'il a visité ce jour l'arboretum du Cubertin en compagnie de l'agent ONF. Des travaux, notamment de bûcheronnage, sont à prévoir pour entretenir ce patrimoine communal. L'agent ONF en dressera le détail.

Fin de la réunion à 23 heures - *Secrétaire de séance* : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 10 octobre 2014

Auzet (04) - 20 h 30

Adopté par le Conseil municipal du 3 décembre 2014

Présents : P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, F. Rolland, M. Simon

Absent excusé : D. Palisse

1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 29 juillet 2014 - Approuvé à l'unanimité après lecture publique

2. Conventions avec la commune de Seyne-les-Alpes (part communale pour la cantine - participation au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires)

Ces conventions concernent trois enfants en primaire (coût : 500 € / enfant / an) et sept jeunes au collège (cantine). Suite à une erreur d'imputation, une nouvelle convention devra être établie.

3. Convention avec le Conseil général pour le transport de personnes d'Auzet à Seyne

Sujet abordé suite à une demande de retrait de cette convention par la commune du Vernet. Le coût annuel de ce service s'élève à 785 € (50 % à la charge du CG 04, 50 % partagés par quatre communes : Auzet, Verdaches, Le Vernet et Seyne). Le Conseil considère que ce service, peu utilisé mais d'un coût limité, doit être maintenu.

4. Cimetière (demande de concession, règlement)

La commune a enregistré une nouvelle demande de concession, placée sur liste d'attente pour attribution après les travaux d'agrandissement.

Une proposition de règlement du cimetière est lue en séance et soumise à la réflexion du Conseil pour future adoption.

5. Nouvelle station d'épuration communale : choix du bureau d'études techniques, demande de subventions

Cinq BET ont été contactés. Deux n'ont pas répondu, un s'est excusé, deux sociétés gapençaises – Hydrétudes et CLAIE – se sont manifestées. Le comparatif et l'analyse des offres (dossiers techniques + prix) établis par un technicien du Satese (CG 04) révèlent que les deux entreprises sont très proches. Le Conseil opte finalement pour la société CLAIE, légèrement mieux disante. Cette société propose également une option qui pourrait minorer le coût de l'opération.

Pour le financement de la maîtrise d'œuvre, le Conseil autorise le maire à déposer une demande de subventions auprès du Conseil général.

6. Adhésion à l'Association de Gestion de la Réserve Géologique de Haute Provence

Le Conseil renouvelle son adhésion à cette association pour 2014. Montant de la cotisation : 50 €

7. Facturation des abonnements aux usagers de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil fait le point sur les branchements, quartier par quartier, et sur les locations par des particuliers.

8. Point sur les dossiers en cours

Le maire présente les aspects techniques et/ou financiers des chantiers en cours ou à venir : agrandissement de la mairie et du cimetière, construction du gîte Retrouvance, travaux au Fanget, nouveau réservoir d'eau à l'Infernet.

Questions diverses

- Aire du Graveyron. Les réseaux d'eau de l'estanco et de la borne camping-car doivent être mis en sécurité pour l'hiver. Concernant le procès qui sera intenté contre l'entreprise Home Eco pour travaux non terminés :

- le courrier recommandé envoyé à l'entreprise par la commune est revenu en mairie, non distribué ;

- les installations électriques doivent être contrôlées par un organisme certificateur (Veritas...) ;

- il faudra contacter l'assurance service juridique.

- Atelier de Menuiserie. Le bail dérogatoire de deux ans entre la commune et l'artisan arrive à son terme. Le Conseil décide de proposer au menuisier un bail commercial classique. Rédaction : M. Simon

- Courrier de M. Guillaume Carpanedo. Ce dernier souhaite à nouveau utiliser une partie de parcelle – que la commune lui avait prêtée et à laquelle il avait ensuite renoncé – pour en exploiter l'herbe (petit élevage ovin). Le Conseil donne son accord pour l'herbe, mais l'endroit ne peut être occupé en vue des travaux de la future station d'épuration, toute proche.

- Arboretum du Cubertin, plantations (action bénévole). Accord du Conseil pour l'action et le devis des Pépinières Robin proposés par R. Yonnet. Pour en limiter le coût de transport, un conseiller ramènera les plants de Saint-Laurent-du-Cros (05).

Fin de la réunion à 22 h 50

Secrétaire de séance : Michel Simon

Procès-verbal du Conseil municipal du 3 décembre 2014

Auzet (04) - 20 h 30

Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal du 3 mars 2015

Présents : P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, D. Palisse, F. Rolland

Absent excusé : M. Simon

1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 10 octobre 2014 - Approuvé à l'unanimité après lecture publique

2. Vœux 2015 du maire et du Conseil

Le Conseil arrête la date du samedi 31 janvier 2015 à 18 h à La Fontaine de l'Ours, date à confirmer auprès du directeur de la structure. Prix du repas : 17 € - Réservation en mairie, règlement sur place à l'ordre de La Fontaine de l'Ours.

3. Budget « Eau et Assainissement » - Redevance Pollution

Le mode de calcul de la redevance Pollution par la commune ne correspond pas tout à fait avec celui défini par l'Agence de l'Eau. Sur le dernier exercice, le passif s'élève à 664 €, somme réclamée à la commune. Le Conseil donne son accord pour imputer ce montant sur le budget annexe « Eau et Assainissement ».

4. Taux de la Taxe d'aménagement (TA)

Relevant d'un mode de calcul complexe, la Taxe d'aménagement instituée depuis le 1^{er} mars 2012 au profit de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale (pour Auzet, la CCPS) peut être due à l'occasion d'opérations de constructions immobilières afin de financer les actions contribuant à la réalisation des objectifs des Schémas de cohérence territoriale (SCOT). Par exemple : la création ou l'extension d'équipements (routes, assainissement, écoles...) induits par l'urbanisation. Elle succède à la Taxe locale d'équipement et remplace une dizaine d'anciennes taxes et participations. Fixée à 1% en 2012 par le Conseil, le taux de cette taxe doit être actualisé tous les trois ans (donc jusqu'au 31.12.2017). A l'unanimité, le Conseil la porte à 1,5 %.

5. Avenir du livre « Parcours découverte d'Auzet »

M. Simon a écrit une mise à jour à insérer dans ce document pédagogique édité par la commune en 2001, aujourd'hui en partie obsolète. Le Conseil décide de donner les 530 exemplaires restants à La Fontaine de l'Ours, au Foyer du Fanget, aux propriétaires et gestionnaires de gîtes et de mettre fin à la régie municipale créée pour la vente de cet ouvrage.

6. Dossiers en cours

- Requalification de la station d'épuration : réunion sur site avec le BET CLAIE, le SMAB, la Police de l'Eau et le Satese (CG 04). Il est souligné l'importance d'un profil en long pour déterminer la position exacte de la station et éventuellement de ne mettre en place qu'un seul étage de filtre planté de roseaux.
- Point sur le nouveau réservoir d'eau à l'Infernet.
- Point sur la rénovation du bâtiment de l'ancienne scierie, adjacent à la menuiserie.

7. Maîtrise d'ouvrage déléguée au Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (SMAB)

Le Conseil acte une décision du conseil syndical du SMAB sur les travaux urgents d'un coût inférieur à 15000 €, autorise le maire à effectuer directement les demandes de travaux au SMAB et à signer la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage à ce Syndicat pour ce type d'opérations.

8. Station d'épuration et DETR 2015

Demande du dossier établi par le BET CLAIE (subventions pour la requalification de la station d'épuration).

9. Indemnité annuelle de conseil au Trésorier

Accord du Conseil pour un taux de 100 % (montant exact à déterminer plus tard, selon un nouveau mode de calcul).

Informations diverses

- Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone (SMAB) : compte-rendu de la réunion « Contrat de rivière » en mairie (R. Isoard, M. Simon, C. Savoyat). Sujets évoqués : requalification de la station d'épuration, facturation binôme de l'eau potable (compteurs), digue.
- Fonctionnement du Foyer nordique du Fanget cet hiver. Le maire présente au Conseil le nouveau dispositif d'accueil, de restauration et de traçage des pistes mis en place par la CCPS pour l'hiver 2014-2015 (du 15 décembre au 15 mars).
- Le maire présente l'idée de création d'un foyer-logement pour personnes âgées à Auzet, évoquée à l'occasion de la deuxième réunion du CCAS.

Fin de la réunion à 22 h 50

Secrétaire de séance : Martine Mattéi - *Mise en forme* : M. Simon